

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 15 Février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 9 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février janvier, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : S. MANFRINI, M-C. ROCH, M. GALLET, O. GUICHARD, C. BIOLAY, J-O. RABOT, R. OTZENBERGER, P. GUINOT, M. FOURNIER, Y. DUMAS, W. DELAVENNE, L. JACQUEMET, Michèle GALLET, J. DIZERENS, G. MASRARI, C. TOWNSEND, M. GIRIAT,

Absents excusés : M. LAPTEVA, A. NEUSSER, A. BOUSSER, J. DAZIN, J-M. PALINIEWICZ, M. GRENIER, M. CHALENDAR, H. GRANGE

Absents : D. GANNE, V. KRYCK,

Procurations: A. NEUSSER à G. MASRARI, A. BOUSSER à C. BIOLAY, J. DAZIN à S. MANFRINI, J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, M. GRENIER à O. GUICHARD, M. CHALENDAR à P. GUINOT, H. GRANGE à J. DIZERENS

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative

9. Marchés publics – Avenant n°1 au lot 9 (plomberie – chauffage) des travaux d'agrandissement du centre technique municipal

Le marché de travaux de d'agrandissement du Centre Technique Municipal tranche 2 a été attribué en Conseil Municipal du 24 avril 2023.

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte les modifications apportées au marché pour les prestations suivantes pour le lot 9 (plomberie – chauffage) des travaux d'agrandissement du centre technique municipal :

- Déplacement raccordement eau froide extérieur
- Ajout 2 collecteurs eau froide et chaude
- Ajout collecteur chauffage
- Suppression receveur carrelé

Les modifications apportent une plus-value au montant des travaux 4 973.10 € HT.

Le nouveau montant des travaux est de 15 763.10 euros HT soit + 2.49% du marché.

Vu l'avis de la commission MAPA du 8 février 2024 qui s'est prononcée favorablement à la signature de cet avenant,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 au lot n°9 – (plomberie – chauffage) des travaux d'agrandissement du centre technique municipal avec l'entreprise SARL ETABLISSEMENT FORAZ JURALPECO pour un montant de 4 973.10 € HT soit 5 967.72 € TTC

-**DIT** que la dépense est inscrite au budget 2024.



Fait à Ornex, le 19 février 2024

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 20 février 2024
Affiché le : 20 février 2024

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Olivier GUICHARD